VUFFLENS-LA-VILLE

BULLETIN D'INFORMATIONS OFFICIELLES

N°4 — OCTOBRE 2026



TABLE DES MATIERES

1 CONSEIL COMMUNAL P. 3-4

2 COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX P. 5-9

3 INFORMATIONS OFFICIELLES P. 10-13

4 CULTURE P. 14-18

5 VIE LOCALE P. 19-20

6 SOCIETES LOCALES P. 21-32

7 INFORMATIONS P. 33-44

Prochaines séances du Conseil communal, à la grande salle :

- **Mardi 10 novembre 2026**
- **Mercredi 16 décembre 2026**
- **Mercredi 24 mars 2027**
- **Mercredi 16 juin 2027**
- **Mercredi 6 octobre 2027**
- **Mercredi 15 décembre 2027**



Photo de couverture prise par Mme Mélanie Hilpert

CONSEIL COMMUNAL

Reflets du Conseil communal
SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2026

A l'ordre du jour de cette première séance de la législature 2026-2031 figuraient :

- L'assermentation des membres du Conseil communal absents le 25 juin 2026 lors de l'installation officielle des autorités
- Les communications du Bureau et de la Municipalité
- 3 préavis
- 6 élections à des commissions permanentes et intercommunales.

Après approbation des PV des dernières séances, Yves Trottet, Président a procédé à l'assermentation de Mesdames et Messieurs Jean-Paul Carrard, Letitia Cassinadri, Martine Cassinadri, Gilbert Cavedon, Jean-Baptiste Flé, Cédric Le Grand, Florian Rossel et Jean-Claude Stucky.

M. le Président a également rappelé le rôle de l'ARGdV, association coordonnant des projets pour l'économie, l'aménagement du territoire, la mobilité, l'énergie et le tourisme. Elle fait aussi le lien entre communes, entreprises et canton.

La Municipalité a ensuite partagé tour à tour ses différentes communications publiées dans les pages suivantes de ce bulletin d'informations.

Préavis 5/2026 : Délégations de compétences municipales

La Commission des finances ayant préalablement recommandé à l'unanimité l'acceptation du préavis 5/2026 et souligné que les délégations demandées avaient déjà été accordées lors de législatures précédentes, ledit préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis 6/2026 : arrêté d'imposition 2027

La Commission des finances a également recommandé à l'unanimité l'adoption de l'arrêté d'imposition 2027. Au vote, le Conseil a adopté à l'unanimité :

- de fixer à 63% de l'impôt cantonal de base pour l'année 2027, le taux de l'arrêté d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques, l'impôt à la source, l'impôt spécial dû par les étrangers, le bénéfice net et le capital des personnes morales et de fixer à 2 % de l'impôt cantonal de base pour l'année 2027, l'impôt spécial affecté à des dépenses liées à la transition énergétique et de consacrer cet impôt à l'alimentation d'un fonds durabilité-énergie-climat ;
- de maintenir inchangés, pour l'année 2027, les autres impôts entrant dans l'arrêté d'imposition ;
- de maintenir à 5 % l'an le taux d'intérêt de retard sur toute contribution impayée perçue directement par l'autorité communale ;
- de maintenir le coefficient des amendes, lors de soustractions d'impôts et de taxes qui sont propres à la Commune, soit au maximum huit fois le montant de l'impôt ou de la taxe soustrait, indépendamment de celui-ci.

Préavis 7/2026 : Passage au modèle comptable MCH2

La Municipalité a présenté ce préavis car le passage à MCH2 est obligatoire à partir du 1er janvier 2027 afin de faciliter la comparaison entre communes et rendre les calculs de péréquation plus fiables.

La Commission des finances a soutenu le préavis à l'unanimité et la commission ad hoc a pour sa part également soutenu à l'unanimité le nouveau règlement du fonds communal.

CONSEIL COMMUNAL

Règlement à valider : Fonds pour la culture, le sport, les loisirs et vie sociale du village

Ce nouveau fonds réunit l'ancien fonds spécial, pour lequel une importante société locale verse depuis plusieurs années un montant à bien plaire et le fonds des affaires culturelles.

Le Conseiller communal, M. Guillaume de Buren a présenté trois amendements :

Le premier visait à élargir les aides exceptionnelles. Il proposait de ne plus limiter les bénéficiaires aux jeunes sportifs d'élite participant à des compétitions. Il souhaitait aussi inclure des personnes domiciliées dans la commune qui démontrent une exemplarité dans le sport ou la culture. Cet amendement a été accepté à une large majorité.

Le deuxième amendement, très largement plébicité, demandait que la Municipalité informe le Conseil communal de chaque décision d'octroi à la séance suivant sa décision.

Le troisième amendement proposait de prendre en charge les frais de garde nécessaires par une activité politique communale dont les séances du Conseil et les dépouillements des votations. Ce dernier a été refusé.

Le règlement amendé a été adopté avec une seule abstention.

Le Conseil a ensuite approuvé le préavis 7/2026 amendé à l'unanimité.

Élections aux commissions permanentes et intercommunales

- M. Jean-Paul Carrard a été élu au poste vacant de la Commission des finances
- M. Cédric Le Grand et Mme Aliénor Lliona ont été élus en tant que suppléants auprès de l'AIEV
- M. Jean-Claude Stucky a été élu comme membre suppléant d'ASIVenoge

Divers

En réponse à une question concernant les nouveaux luminaires, la Municipalité a répondu que le système réduit l'éclairage à partir de minuit jusqu'à 5 h du matin, et qu'il se réactive lors du passage de personnes. L'objectif est de conserver un éclairage continu pour les habitants qui se déplacent la nuit.

Suite à une autre intervention, la Municipalité a indiqué chercher une solution concernant les horaires d'ouverture des toilettes publiques qui sont parfois malencontreusement fermées en journée.

Un conseiller a ensuite signalé des démarchages commerciaux liés aux énergies renouvelables et a rappelé que les vendeurs doivent être annoncés à la Municipalité et disposer d'une autorisation cantonale.

Pour terminer, un conseiller a demandé à la Municipalité d'envisager la reprise des séances publiques d'information très appréciées et qui ont été suspendues depuis 2025.

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public. Elles auront lieu exceptionnellement le **mardi** 10 novembre 2026, puis les mercredis 16 décembre 2026, 24 mars 2027, 16 juin 2027, 6 octobre 2027 et 15 décembre 2027, à 20h à la Grande salle (l'horaire peut sensiblement changer).

Les documents de séance sont disponibles sur le site internet communal (www.vufflens-la-ville.ch) et le PV de la dernière séance est mis en ligne après adoption par le Conseil communal (lors de la séance suivante).

Le Bureau du Conseil
conseil.communal@vufflens-la-ville.ch

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX



Jean-Yves Duperrut, Syndic

Administration et personnel

Fin de l'activité saisonnière de M. Zabadio : le point sera fait avec lui quant à la suite de son activité au sein de la Commune, considérant son entrée dans l'âge de la retraite. Il est également prévu de faire le point avec les services concernés sur les activités, les besoins et l'organisation.

Concernant le remplaçant de Pic & Croc incriminé dans une affaire de pédophilie : nous n'avons pas été contacté officiellement par les services de l'Etat. En revanche, dès que nous avons entendu par bruit de trottoir que cette affaire concernait une personne ayant effectué des remplacements dans notre structure, les mesures suivantes ont été prises :

- Fréquence et durée de l'engagement (une douzaine d'heures durant les repas et goûters, toujours en présence d'autres collaborateurs), y a-t-il eu des signalements, processus de contrôle appliqué ?
- Entourage et écoute des collaborateurs ayant travaillé avec, ainsi que les nouveaux.
- Communications aux parents des enfants gardés durant cette période.
- Il y a eu une seule réaction à ce jour.

Finances

Avec le passage au système comptable MCH2, la lecture et comparaison du budget 2027 avec les années précédentes sera plus compliquée.

Un règlement sur l'utilisation du fonds durabilité, énergie, climat (actuellement directive) doit encore être validé par le Conseil pour se conformer aux exigences MCH2.

Le plan d'investissement pour la législature est en cours de finalisation. Il aura un caractère réaliste et prudent conformément aux recommandations et exigences MCH2.

Assurances

L'assurance pour dégâts d'eau a été activée pour la fuite au collège en Bovon.

Police

Désormais, notre Commune est rattachée au poste de Morges au lieu de celui d'Echallens. Cela ne devrait rien changer dans le fonctionnement. Une rencontre est organisée le 2 décembre 2026 avec cette autorité.

Tourisme ARGDV

Diverses séances d'information ont eu lieu, auxquelles des conseillers communaux ont participés. Une participation de CHF 2.00 par habitant à la Fête du blé et du pain 2028 est souhaitée. Affaire à suivre lors de l'AG du 25 novembre 2026.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX



Pascal Berchier, Municipal

Assistant de sécurité publique (ASP)

À la suite du départ de notre agent de sécurité à la fin du mois de juin, la Municipalité a entrepris des démarches auprès de communes voisines afin de trouver une nouvelle solution permettant d'assurer ces prestations.

Ces démarches ont abouti à un partenariat avec la Commune de Cossonay, qui s'est montrée favorable à une collaboration pour les prestations d'un agent de sécurité publique (ASP). Notre Commune bénéficiera de ses services à hauteur d'un taux d'activité de 10 %.

Une convention sera signée cet automne afin de préciser les modalités de cette collaboration ainsi que le cahier des charges confié à l'ASP. Les principales missions de l'ASP resteront similaires à celles assurées jusqu'à présent : contrôle du stationnement, sécurisation aux abords de l'école et soutien lors de manifestations ou de services funèbres.

Dans l'intervalle, une personne assermentée assure une partie de ces missions jusqu'à l'entrée en fonction du nouvel agent, prévue le 1er janvier.

La Municipalité se réjouit de cette future collaboration avec la Commune de Cossonay et de l'arrivée prochaine de ce nouvel agent.

Plateforme la Plaine

À la suite de l'incendie survenu le 30 juillet, la Municipalité et les entreprises de la Plateforme la Plaine ont tenu, dans un courrier commun, à remercier chaleureusement les différents intervenants mobilisés sur les lieux. Plus de 100 personnes ont œuvré à la préservation du bâtiment. Grâce à leur engagement et aux importants moyens déployés, une pollution à grande échelle ainsi que la propagation du feu à la nature environnante, déjà fortement fragilisée par la sécheresse estivale, ont pu être évitées.

Ancien collège

Depuis quelques mois, une fuite d'eau potable occasionnait des infiltrations dans le plafond de l'UAPE et au sous-sol de l'ancien collège. Après plusieurs investigations, le passage d'une caméra dans la gaine technique a permis d'en déterminer l'origine.

La conduite s'était fissurée au niveau de l'appartement de la locataire, provoquant un ruissellement d'eau jusqu'à la cave. Il a donc été décidé de remplacer la canalisation défectueuse. Afin de limiter les désagréments, les travaux ont été planifiés durant les vacances scolaires d'été, pendant la fermeture de l'UAPE.

Je tiens à remercier les entreprises mandatées pour leur excellente collaboration, ainsi que nos employés communaux pour leur disponibilité et leur engagement.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Espaces publics
À la suite de l'événement tragique survenu au début de l'année à Crans-Montana, la Municipalité a mandaté le bureau d'ingénieurs Alpha-Géo afin de réaliser un audit complet de sécurité. Celui-ci porte notamment sur le contrôle des voies d'accès et d'évacuation, de la signalétique ainsi que sur l'utilisation et l'occupation des différents locaux.



Alex Lussignoli, Municipal

Fuites sur le réseau
Deux fuites ont été constatées sur le domaine communal, les 22 août et 22 septembre.

La première, survenue tôt le matin du 22 août, concernait la conduite qui traverse le chemin du Calamottet. D'une ampleur relativement importante, elle a pu être traitée rapidement : l'alimentation en eau des habitants du secteur a été rétablie dès 11 heures. Cette conduite, datant de la fin des années 1970, a déjà connu plusieurs fuites. Une réflexion est en cours avec le bureau d'ingénieurs Chevalier afin de déterminer si son remplacement est nécessaire.

La seconde, survenue le 22 septembre au chemin Neuf, ne concernait pas la conduite elle-même, mais une vanne. Il s'agissait d'une fuite modérée : la coupure d'eau a été plus brève et le problème a été réglé rapidement.

Sécheresse, réservoir de Sullens et alimentation des fontaines
Cet été, la sécheresse a eu des effets visibles sur nos fontaines : l'eau n'arrivait plus à la fontaine de la Froge et très peu à la fontanette. Cet épisode a toutefois été l'occasion d'analyser en détail le parcours de l'eau depuis le réservoir de Sullens et de renforcer notre maîtrise du réseau.

Deux constats ont été faits : le réservoir nécessitait un nettoyage en raison d'une importante présence de calcaire, et l'origine exacte de l'eau parmi les différents captages devait être clarifiée.

Avec l'entreprise Liaudet, l'employé communal et le fontainier, nous avons mené des recherches et identifié chacun des captages. Des obstructions ont été découvertes ; leur nettoyage est actuellement en cours afin que l'eau parvienne plus facilement au réservoir.

Grâce à ces travaux, la Commune connaît désormais mieux le fonctionnement des conduites qui alimentent les fontaines. Elle est ainsi en mesure de mieux gérer le débit de l'eau et de mieux affronter les prochaines périodes de sécheresse.

Même s'il ne s'agit ici que de l'eau des fontaines, l'eau est une ressource précieuse : prenons-en soin !

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX



Caroline Jaugey, Municipale

Bibliothèque communale

Depuis cet été, la bibliothèque communale a mis en ligne son catalogue. Pour y accéder, il suffit de se rendre sur le site Internet de la Commune puis dans la rubrique « bibliothèque » afin de prendre connaissance du catalogue «Bibliomaker ».

Il est dorénavant possible d'effectuer des recherches de livres ou documents par titres, auteurs, catégorie, année de publication ou collection. Pour chaque ouvrage un document détaillé est annexé ainsi que sa disponibilité.

Vous retrouverez également toutes les nouveautés et coups de cœur disponibles.



Hans Wehrli, Municipal

Manifestations

La Fête Nationale

La Fête Nationale s'est déroulée le 31 juillet à la grande salle de Vufflens-la-Ville avec une belle météo d'été. Plus de 250 participants petits et grands ont répondu présent. Apéro offert par la Municipalité, repas préparé et servi par la société organisatrice Vufflens-la-Gym. La Fête Nationale est l'occasion de nous rassembler, de partager un moment de convivialité et de fierté. La soirée fût riche en événements. Musique avec L'Harmonie du Pontet, discours prononcé par M. Samuel Berthoud, président de Vufflens-la-Gym, chants de l'Hymne national suisse et cortège. Pas de feu traditionnel cette année à la suite des directives du canton interdisant les feux en plein air. Un grand merci à tous de la part de la Municipalité.

Le marché artisanal

Comme à l'accoutumée, le traditionnel marché artisanal s'est déroulé le dernier samedi du mois d'août. Belle 24ème édition ce samedi 29 août avec une météo agréable. Les 74 artisans répartis le long de la Grand-Rue et la rue de la Poste auront appréciés la bonne ambiance des lieux pour nous proposer leurs produits du terroir et diverses marchandises. Tout au long de la journée, un nombreux public a répondu présent à cet événement. Un Grand Merci au GSL pour l'organisation et aux bénévoles pour leur engagement.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

La sortie des aînés

Le jeudi 10 septembre, la traditionnelle sortie des aînés avec 73 participants accompagnés de 2 GO membres de la Municipalité.

Après le café-croissant au restaurant Le Marteley, départ en car direction Kerzers (Chiètres pour les romands !) pour la visite du Papiliorama. Une belle découverte d'une myriade d'espèces de papillons exotiques sous une coupole en verre.

A l'issue de la visite, départ direction Le Romantik Hôtel de l'Ours à Sugiez. Un délicieux menu, une salle réservée spécialement pour la commune de Vufflens-la-Ville. Merci au gérant et son équipe pour ce chaleureux accueil et l'excellent service. Un bel endroit où on a qu'une envie, c'est d'y retourner !



Le vide-greniers

Le dimanche 4 octobre, le traditionnel vide-greniers d'automne à la grande salle de Vufflens-la-Ville. Organisé par le GSL. 28 exposants présents avec une grande variété d'articles. Exposants et visiteurs ont pu se ravitailler à la buvette tenue par la gym féminine. Une journée riche en rencontres à renouveler l'an prochain.

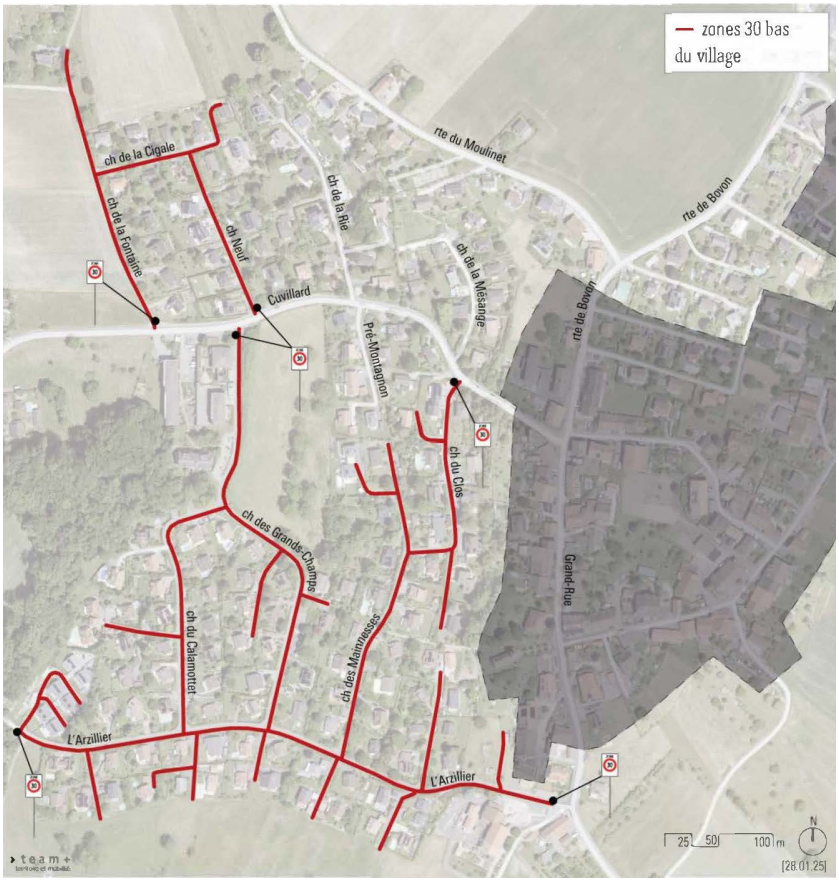
INFORMATIONS OFFICIELLES

Sécurité routière - zones 30 km/h :

Dans le cadre de l'étude de mobilité générale du village réalisée en 2025, la Municipalité, souhaite rappeler aux habitants les zones telles que présentées ci-dessous :

Passage en 30 km/h de tout le secteur Arzillier et des rues débouchant du côté nord du Cuvillard, soit :

- L'Arzillier,
- Chemin du Calamottet,
- Chemin des Grands-Champs,
- Chemin des Mainnesses,
- Chemin du Clos,
- Chemin de la Fontaine,
- Chemin de la Cigale,
- Chemin Neuf.



La litière végétale permet de réduire les déchets



Un chat consomme environ 100 kilos de litière par an. Avec 1,5 million de chats en Suisse, cela représente 90 000 tonnes de litière jetées chaque année. Le souci : la litière minérale, à base d'argile ou de silice, ne brûle pas à l'incinération. Elle se transforme en résidus qui s'entassent dans des décharges déjà saturées. Rien que dans le canton de Vaud, cela représente 5'300 tonnes par an.

La bonne nouvelle : il existe une alternative simple, la litière végétale (bois, maïs, paille ou papier recyclé). Elle se consume presque entièrement à l'incinération, produit même de l'énergie, et présente d'autres avantages : moins de poussière, plus légère à porter, sans additifs toxiques, et tout aussi efficace contre les odeurs.

Plus d'informations : www.responsables.ch/astuces/choisir-la-litiere-vegetale/

Un nouvel éclairage public, plus intelligent et respectueux de l'environnement

Comme vous l'avez certainement constaté, au cours de cette année, la commune de Vufflens-la-Ville a modernisé son éclairage public. Les anciens luminaires ont été remplacés par des équipements LED intégrant un système de télégestion et un éclairage dynamique.

La Municipalité souhaite aujourd'hui informer la population sur le fonctionnement de ce nouveau dispositif, qui vise à concilier sécurité, économies d'énergie et préservation de l'environnement nocturne.

Une lumière qui s'adapte à votre passage

Durant les périodes de faible fréquentation, les luminaires fonctionnent avec une intensité réduite. À l'approche d'un piéton ou d'un véhicule, l'éclairage augmente automatiquement afin d'assurer une bonne visibilité. Après son passage, la luminosité diminue à nouveau.

Il est donc normal que certaines rues paraissent moins éclairées lorsqu'elles sont inoccupées : il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement, mais du principe même de l'éclairage dynamique.

Une gestion plus efficace et plus respectueuse de l'environnement

Grâce à la télégestion, les services communaux peuvent piloter les luminaires à distance, adapter les horaires et les intensités, détecter plus rapidement les éventuelles pannes.

En évitant un éclairage à pleine puissance lorsqu'il n'est pas nécessaire, ce système permet de réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse. Il contribue également à préserver la faune et la flore nocturnes, notamment les insectes et les espèces sensibles à la lumière artificielle.

Ce nouveau fonctionnement peut nécessiter un temps d'adaptation. La Municipalité suivra le dispositif et pourra, grâce à la télégestion, ajuster les réglages si nécessaire.



Changement de ramoneur officiel dès le 1er février 2027

La Municipalité informe la population qu'en raison du prochain départ à la retraite du ramoneur officiel actuellement en fonction, M. Olivier Pouly, un nouveau titulaire a été sélectionné à l'issue d'une procédure menée conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce changement prendra effet le 1er février 2027.

À compter de cette date, les prestations de ramonage seront assurées par :

Monsieur Xavier Rouissi, Maître ramoneur

Ses coordonnées sont les suivantes :

Adresse : route de Montheron 4, 1053 Cugy

Téléphone : 021 324 01 24

E-mail : ramonage@rouissi.ch

Jusqu'au 31 janvier 2027, les interventions continueront d'être assurées par le ramoneur actuellement en fonction.

La Municipalité remercie chaleureusement M. Olivier Pouly pour les nombreuses années durant lesquelles il a assuré ce service avec professionnalisme au bénéfice de la population de Vufflens-la-Ville. Elle lui adresse ses meilleurs vœux pour une heureuse retraite.

Elle souhaite également plein succès au nouveau titulaire de ce mandat dans l'exercice de ses fonctions.

Pour toute question relative au service de ramonage, vous pouvez contacter l'Administration communale.

La Municipalité

Enquête de satisfaction sur la gestion des déchets

Votre avis nous intéresse !

Il y a trois ans, la Commune a fait évoluer son système de gestion des déchets en développant sa collaboration avec la déchetterie intercommunale de Valorsa.

Les collectes en porte-à-porte de certains déchets valorisables ont été maintenues, mais leur fréquence a été réduite. En parallèle, les habitants bénéficient désormais d'un accès régulier à la déchetterie intercommunale.

Après trois années de fonctionnement, la Municipalité souhaite dresser un bilan de cette organisation et connaître votre avis.

Le questionnaire, accessible à l'aide du QR code ci-dessous ou directement sur la page d'accueil du site Internet de Vufflens-la-Ville, ne vous prendra que quelques minutes. Pour les personnes qui le souhaitent, des questionnaires papier sont à disposition à l'administration communale.

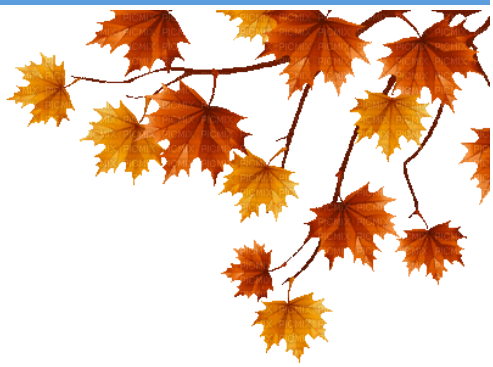
Délai de participation fixé au 30 novembre 2026

Nous vous remercions sincèrement de votre participation.

La Municipalité

QR code pour le sondage :

Le quiz de l'automne



Où a lieu le typique Marché aux oignons ?
- Bâle
- Berne
- Fribourg

Avec quelles décorations les vaches font la Désalpe ?
- Des couronnes de fleurs
- Des guirlandes lumineuses
- Des couronnes de foin

Qu'y a-t-il au menu de la bénichon ?
- Soupe à la courge et assortiments de fromages
- Brisolée
- Cuchaule, soupe aux choux, jambon, meringues double crème

Quand a lieu la Fête des Vignerons à Vevey ?
- Tous les 25 ans
- Tous les 50 ans
- Tous les 10 ans

Lors de la Fête d'Unspunnen à Interlaken, il y a la possibilité d'y voir:
- Des combats de vaches
- De la lutte, du yodel et du lancer de pierre
- La confection de biscuits d'Unspunnen

Quelles Désalpes offrent un aperçu unique du patrimoine alpin de la Suisse ?
- L'Etivaz et Vufflens-la-Ville
- Sainte-Croix et la Vallée de Joux
- Charmey, St-Cergue et Urnäsch

Quand est célébrée la Bénichon en plaine ?
- Le deuxième dimanche d'octobre
- Le deuxième dimanche de septembre
- Le dernier dimanche d'octobre

Où est organisée la plus ancienne et la plus grande foire d'automne de Suisse ?
- Lucerne
- Appenzell
- Bâle

Que mange-t-on dans les rues de Lugano lors de la fête d'automne?
- Châtaignes grillées
- Cantucci aux amandes
- Tarte à la courge

A votre avis combien pèse une pierre d'Unspunnen ?
- 83.5 kg
- 55 kg
- 32 kg

Réponses page 17

CULTURE

Le jeu des 8 erreurs





Nous remercions chaleureusement M. Baumann de cette initiative.

Solutions page 17

CULTURE



Nous remercions Mme Isabelle Escoffier pour les photos transmises à la Commune de Vufflens-la-Ville



CULTURE

Réponses du quiz

1) Berne
2) Des couronnes de fleurs
3) Cuchaule, soupe aux choux, jambon, meringues double crème
4) Tous les 25 ans
5) De la lutte, du yodel et du lancier de pierre
6) Charmey, St-Cergue et Urnäsch
7) Le deuxième dimanche de septembre
8) Bâle
9) Châtaignes grillées
10) 83.5 kg

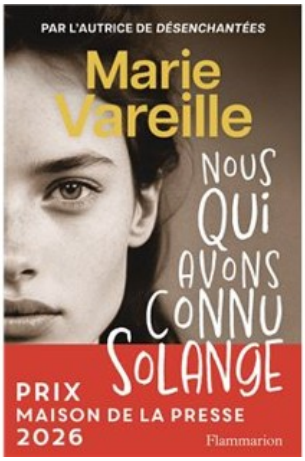


Réponses au jeu des 8 erreurs



CULTURE

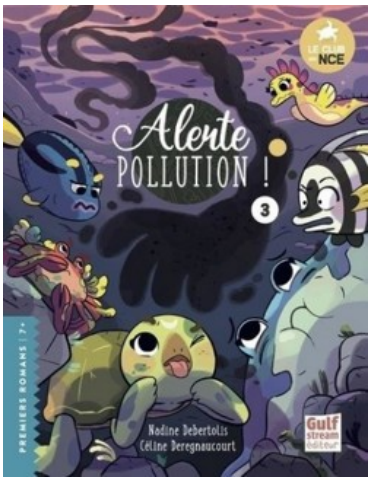
Les coups de cœur de la bibliothèque



Nous qui avons connu Solange

Marie Vareille

De la France de nos grands-parents jusqu'à nos jours, cette intrigue poignante ménage autant de suspense que de rebondissements. À travers les destinées de quatre générations de femme puissantes, Marie Vareille retrace l'extraordinaire évolution de notre monde depuis un siècle et nous rappelle ce que nous devons tous à la persévérance et au courage de nos aînées.



Alerte Pollution !

Nadine Debertolis

Céline Deregnaucourt

Faibles, malades et fatigués… Les habitants du récif sont mal en point ! Le club NCE découvre une épave de sous-marin d'où s'échappe un liquide toxique. Et bientôt, une nouvelle urgence s'impose : un courant marin chariant des déchets plastiques menace de tout détruire… Les sages conseils du vieux dugong suffiront-ils pour que les petits enquêteurs accomplissent leur mission à temps ?



C'est à qui ça ?

Coralie Saudo

Matthieu Maudet

Elle est à qui, cette canette écrasée qui tombe sur la tête de l'écureuil ? Et ces sacs en plastique qui s'accrochent aux branches des arbres ? Ce sont des déchets, toutes les choses dont les humains ne veulent plus… Comme si les animaux en voulaient, eux ! Comme si leur place était dans la Nature ! Non, ça suffit. Il est temps de les rendre à ceux qui les ont fabriqués.

Horaire d'ouverture :

Lundi 15h45 – 17h15
Jeudi 17h00 – 18h30

Cuvillard 17, 1302 Vufflens-la-Ville

Consultez notre catalogue en ligne : https://cloud7.bibliomaker.ch:32990

Mise en lumière

Avec passion et conviction

À seulement neuf ans, Edward Pillonel a déjà publié un livre... Le 29 août dernier, Il était au Marché artisanal de Vufflens-la-Ville pour le présenter. Portrait d'un enfant aussi ouvert que curieux, aussi passionné que connecté.

Ce magnifique projet à hauteur d'écolier – et qui a vu le jour en janvier 2026 – est digne d'un conte de fée avec, en bonus, la réconciliation du monde des écrans et celui du vivant. Du haut de ses neuf ans, Edward a eu envie de partager son amour des insectes, sensibiliser à « la beauté et à l'importance de ces petites bêtes qui vivent tout autour de nous ». Comment ? En sortant en début d'année un album fait maison, « Bestiales Bestioles », dans lequel il répertorie photos et informations sur de nombreux spécimens observés lors de ses excursions autour de chez lui, dans le jardin de sa grand-mère, en forêt ou à la montagne. L'ouvrage aborde également la disparition des insectes et explique comment les protéger. Et le jeune auteur de résumer sa démarche : « Ce manuel est consacré aux insectes réels, tels qu'on peut les trouver dans la nature : jardins, forêts, champs ou bords de chemins. J'y présente de nombreuses espèces, leur mode de vie, leurs rôles essentiels et des faits étonnants, toujours basés sur des observations réelles. À travers des fiches espèces, des questions-réponses et minijeux, ainsi que des pages de sensibilisation, j'ai voulu créer quelque chose d'à la fois instructif et accessible, très axé sur le visuel ».



« L'aventure est partie un peu par hasard, complète ensuite son papa. Tout petit déjà, notre fils passait son temps à contempler et regarder attentivement la nature. Il pouvait y passer 'des heures' lorsque nous partions simplement en balades ou randonnées. Lorsqu'il a eu l'âge d'utiliser un simple smartphone, il s'est mis à photographier coléoptères, araignées et autres petites créatures. Jusqu'au jour, où en pleine grimpe, une tache verte a attiré encore davantage notre attention : c'était une mante religieuse ! 'Elle est impressionnante avec ses pattes, mais bizarrement, elle a super peur de nous !', s'est écrié spontanément mon fils. Nous sommes restés là, littéralement scotchés devant la majestueuse bestiole... C'est elle qui a déclenché l'envie de créer un beau livre. Depuis, le projet a fait son chemin et c'est tant mieux. Car il fallait alléger le stockage des innombrables images rassemblées dans le smartphone ».

Une belle aventure

Toujours accompagné et guidé par son papa, Edward a donc naturellement suivi toutes les étapes de la création : idée, recherches, rédaction, sélection des photos, mise en forme et publication. Un cheminement rigoureux et parfaitement structuré, où la curiosité devient moteur d'apprentissage et qui fait de « Bestiales Bestioles » bien plus qu'un album pour enfants : un travail de jeune amateur passionné et éclairé, ouvert aux remarques et aux critiques, sans prétention scientifique, mais solidement documenté.

N'étant pas scientifiques, ni éditeurs, père et fils ont recouru à l'intelligence artificielle, en utilisant plusieurs IA, croisant systématiquement les réponses avec d'autres sources permettant de vérifier et affiner les informations. Le livre explique avec transparence cette démarche, offrant un cas concret et pédagogique, à un moment où l'usage de l'IA, notamment à l'école, fait débat. Ici, elle apparaît comme un précieux outil complémentaire servant à structurer une réflexion, raisonner, développer l'esprit critique, jamais comme un substitut au travail personnel. Vu sous cet angle, « Bestiales Bestioles » raconte en toile de fond une autre histoire inspirante : celle d'un enfant qui, grâce à sa passion et aux outils de son temps, parvient à concrétiser un projet ambitieux.

« Toutes les photos ont été réalisées par moi, souligne Edward, sur le terrain, durant les années 2024–2025. J'avais envie de les partager, d'expliquer et afin de mieux comprendre, j'y ai ajouté des images de synthèse illustrant certains éléments ; celles-ci sont clairement indiquées et apportent des informations supplémentaires. Lors de la présentation de mon travail à l'école, tout le monde m'a félicité. Toutefois, « Bestiales Bestioles » ne s'adresse pas qu'aux enfants curieux, il lance en même temps un message aux parents, aux enseignants, à toutes les personnes qui souhaitent mieux comprendre les insectes et leur précieux rôle dans la biodiversité ».

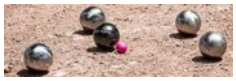
Fort de ce premier succès et fier d'avoir réussi son défi, Edward ne compte pas s'arrêter là. Il n'en oublie pas de vivre sa vie et poursuit ses rêves d'enfant, mais il a d'ores et déjà ouvert son champ d'action à son meilleur ami et complice Léon. Ainsi, un deuxième tome, signé des deux noms cette fois, est en pleine finalisation et devrait voir le jour d'ici la fin de cette année...

Alors qu'on se le dise : il reste encore quelques « Bestiales Bestioles » à commander en ligne en attendant le deuxième tome à découvrir et à se procurer sur le site spécialement créé à cet effet : www.bestialesbestioles.com

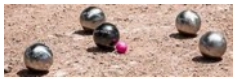
Regula Heck-Tobler



Edward n'a que neuf ans, mais déjà un projet éditorial à son actif. « Bestiales Bestioles », ouvrage autoédité de près de 200 pages, est le fruit d'observations patientes et d'une fascination intacte pour le monde minuscule des insectes.



Les mardis de la pétanque
Une saison 2026 de tous les records



Deux nouvelles pistes ont permis à près de 60 pétanqueurs de participer à au moins une des 20 soirées de cette saison 2026 et réaliser ainsi plus de 400 parties de pétanque. Le tout dans une ambiance toujours aussi chaleureuse permettant un magnifique mélange des générations.

Quant à la soirée de remise des prix de la saison, elle a réuni 30 convives au restaurant du Marteley autour d'un excellent repas concocté par Miguel et sa brigade. Bravo à eux ainsi qu'à tous les participants.

Le classement final

Clsst	Prénom	Nom	Présent	Joué	Gagné (3 pts)	Perdu (1pt)	Total	Goal-Aver
1	Dino	PALLAVICINI	19	115	77	38	**288**	320
2	Michel	RICHARD	16	94	60	34	**230**	143
3	Nicole	KOHLER	18	103	46	57	**213**	-92
4	Martine	CASSINADRI	18	97	45	52	**205**	-39
5	Antonella	PALLAVICINI	18	103	36	67	**193**	-155
6	Claude	BROCARD	18	87	43	44	**191**	48
7	Rina	DECRAUSAZ	19	98	36	62	**189**	-205
8	Charly	FARDEL	15	79	45	34	**184**	59
9	Giuseppe	GIORGIANNI	18	82	39	43	**178**	-64
10	Eric	MAEDER	14	73	43	30	**173**	66
11	Jacqueline	THIERRY	15	75	38	37	**166**	-6
12	Antoinette	BULLE	17	86	30	56	**163**	-178
13	Martine	DAMOND	17	81	31	50	**160**	-102
14	Sandrine	BURNENS	16	73	33	40	**155**	24
15	Claudine	HOFSTETTER	14	63	29	34	**135**	-78
16	Hans	ROHNER	10	53	34	19	**131**	77
17	Daniel	BOLOMEY	14	47	25	22	**111**	39
18	Sylviane	ROHNER	9	49	25	24	**108**	-44
19	Sylvie	MAHE	8	47	26	21	**107**	25
20	Manuel	DECURTINS	11	39	24	15	**98**	72
HC	Michel	Equey	19	106	68	38	**261**	210



Un grand MERCI au restaurant Le Marteley, M Le Vin /Sylvie Mahé, famille Goy/Ecuries de la Venoge, Camion Transport, la ferme de la Condémine/famille Duvoisin ainsi que le Moulin de Sévery, Cossonay qui, par leur générosité, ont permis de récompenser tous les participants à la soirée finale.

Votre GO : Michel Equey

KARATÉ

DE VUFFLENS-LA-VILLE À LA SCÈNE MONDIALE - Kaena Schedel parmi les meilleures jeunes spécialistes mondiales du kata : TOP 5 mondiale en WKF !

Kaena Schedel (SUI, Vufflens-la-Ville) a réussi à se hisser jusqu'au **5e rang du classement mondial officiel** de la World Karate Federation, un succès impressionnant que nous n'aurions jamais osé imaginer, surtout dans une catégorie technique et en particulier face à des jeunes sportives WKF qui sont issues des plus grandes nations sportives au monde.

Elle obtient sa **qualifications pour les championnats du monde juniors par équipe** à Bielsko-Biala du 14-18 octobre 2026 et qui représentera sa quatrième sélection officielle pour la Suisse.



Durant cette saison, Kaena a remporté **7 médailles internationales, dont deux en or**, et totalisé 25 victoires lors de compétitions qualificatives. En Suisse, la sportive vaudoise a également imposé sa présence rayonnante sur les tatamis des diverses régions de Suisse. Ses deux frères sont également régulièrement récompensés dans l'élite suisse de la discipline.

Kaena est devenue ambassadrice sportive de la marque légendaire japonaise Shureïdo, un véritable honneur symbolique à son âge (16 ans).

Les jeunes de la Commune brillent en Suisse.

Cette dynamique internationale profite également aux jeunes qui s'entraînent au karaté à Vufflens-la-Ville. Cette saison, plusieurs d'entre eux ont atteint les finales des Coupes suisses, tandis que notre présence s'est également renforcée dans les catégories Élites dames et hommes. Au total, pas moins de 15 sportifs ont obtenu les points nécessaires pour se qualifier aux Championnats suisses.

Quinze athlètes qualifiés pour les Championnats suisses

Cette saison, 15 de nos karatékas participeront aux Championnats suisses en octobre. Ils seront présents dans pratiquement toutes les catégories d'âge, des enfants jusqu'aux Élites. Plusieurs filles participeront également aux épreuves de **kata par équipes synchronisées**, sous l'encadrement de notre coach Maya.

Un karaté authentique

Derrière ces résultats, la compétition ne représente qu'une facette du karaté enseigné au dojo. Les parents peuvent eux aussi découvrir **le Ryūeiryū**, **une méthode traditionnelle d'Okinawa transmise depuis plusieurs générations**.

SOCIÉTÉS LOCALES

RYŪEI-RYŪ – un art japonais profond transmis en Suisse : une école traditionnelle dont l'histoire se transmet à Okinawa depuis deux siècles.

Le Ryūeiryū est une très ancienne école martiale de karate-dō « art de la main vide», et de kobudō, l'art des armes anciennes des paysans. **Son histoire, vieille de deux siècles**, remonte à **Norisato Nakaïma**, haut dignitaire de Kumé, à Naha, dans l'ancien royaume d'Okinawa, invité à étudier les arts martiaux auprès de **Ryû Ryûko**, ancien Shihan et grand formateur des écoles militaires de Pékin pendant la dynastie Qing. Il rapporta à Okinawa un héritage technique et méthodologique qui fut précieusement transmis au sein de sa famille, de génération en génération.

Longtemps réservée uniquement au cercle familial, cette tradition finit par s'ouvrir progressivement avec le Japon moderne. Parmi les premiers élèves extérieurs figura **Tsuguo Sakumoto**, professeur d'éducation physique, passionné par le développement de la pédagogie de son art. Avec lui, le Ryūeiryū acquit une visibilité internationale : il remporta plusieurs titres consécutifs de champion du monde et forma le champion olympique de Kata.

Cependant, **Okinawa** ne se résume pas au karaté sportif. L'île a vu naître de nombreuses écoles, chacune avec ses propres principes, sa manière d'aborder le mouvement et d'utiliser le corps. Cette diversité constitue l'une des grandes richesses des arts d'Okinawa et le Ryūeiryū illustre bien ce patrimoine profond.

Après cinq générations, Tsuguo Sakumoto est l'héritier direct de la lignée des maîtres du **Ryūeiryū**. Son savoir-faire pédagogique, aujourd'hui reconnu dans le monde des arts martiaux japonais, fait de lui un véritable gardien de cette tradition. Ce patrimoine subtil et esthétique a permis au **Ryūeiryū** de rayonner jusqu'à nos jours par une méthode d'apprentissage de ses katas qui est d'une grande finesse.

Une transmission jusqu'à Vufflens-la-Ville

En Suisse, **Jean-Marc Schedel** transmet fidèlement le Ryūeiryū dans le respect de l'enseignement reçu directement de Maître Tsuguo Sakumoto.

Une pratique pour tous les âges

Le kata est un enchaînement de mouvements sollicitant équilibre, coordination, mémoire, concentration, mobilité et perception du corps dans l'espace.

Chez les jeunes, ces qualités accompagnent l'apprentissage sportif.

Chez l'adulte, la pratique développe une compréhension fine du mouvement.

Chez les seniors, elle s'adapte à l'âge et privilégie mobilité, équilibre, coordination et mémorisation.

Une tradition japonaise ancienne, enseignée à quelques pas de chez nous.

*Renseignements : www.ekts.ch · courskarate@me.com · **079 301 31 38** (14-16h)*

MARCHÉ ARTISANAL 2026

Le 29 août 2026 la société a tenu son traditionnel stand de rôti au Marché artisanal de Vufflens-la-Ville. Quel bonheur de pouvoir, cette fois encore, vous retrouver pour toujours plus de convivialité !









Le rôti a été vendu jusqu'à la dernière tranche par nos coaches toujours motivés à vous faire plaisir, un grand MERCI à eux !

RÉCAP' DE L'ÉTÉ AVEC LA FSG VLV

FÊTE NATIONALE 2026

C'est avec joie que notre société a organisé la Fête nationale 2026 en collaboration avec la commune.

Jambon, gratin de patates, loupions, rires et convivialité étaient de la partie !











Le comité de section remercie la commune, les coaches et les autres sociétés locales pour leur investissement durant cet événement !

Encore un beau souvenir partagé à garder précieusement

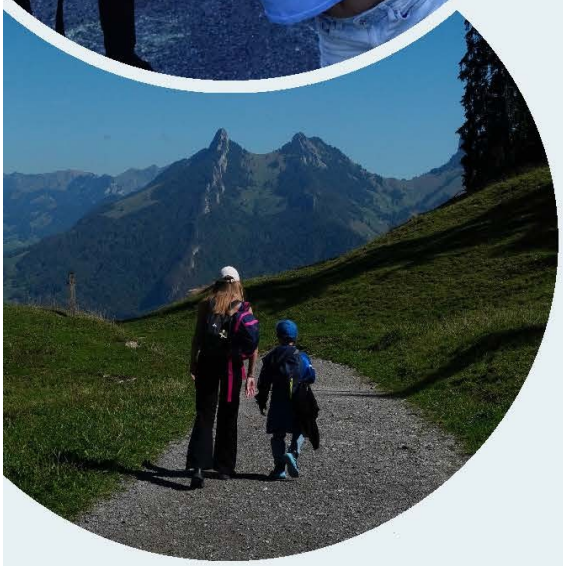




Au menu de cette escapade conviviale



UNE BELLE MARCHE POUR ADMIRER LES PANORAMAS PRÉALPINS, UN RALLYE PLEIN DE DÉFIS ET D'ESPRIT D'ÉQUIPE, AINSI QU'UNE PAUSE LUDIQUE AUTOUR DES PISTES DE MINI-GOLF.
POUR COURONNER LE TOUT, LES DESCENTES ENDIABLÉES EN LUGE D'ÉTÉ ONT CONQUIS PETITS ET GRANDS, GARANTISSANT LEUR DOSE D'ADRÉNALINE ET D'ÉCLATS DE RIRE.





UN WEEK-END AU GRAND AIR POUR LA FSG VUFFLENS-LA-VILLE !







LES 12 ET 13 SEPTEMBRE, LES MEMBRES DE LA FSG VUFFLENS-LA-VILLE ONT PRIS LA DIRECTION DU MOLÉSON POUR LEUR CAMP. ENTRE PAYSAGES FRIBOURGEOIS ET BONNE HUMEUR CONTAGIEUSE, LE PROGRAMME A FAIT LE PLEIN D'ÉNERGIE ET DE SOURIRES.

BC Vufflens – Horaires 2026-2027



Horaires entraînements/jeu libre

Cours juniors

Débutants
Lundi 17h - 18h30

Intermédiaires
Vendredi 17h - 18h30

Avancés
Jeudi 17h30 - 19h (salle Marcelin, Morges)
Samedi 10h30 - 12h

Cours adultes

Intermédiaires(4L/5L/NL)
Vendredi 18h - 19h30

Avancés (3L/4L/5L)
Lundi 20h - 21h30 (Grand Vennes)
Mercredi 20h00 - 21h30

Élites (2L/3L)
Vendredi 19h - 21h (salle Marcelin, Morges)

Jeu libre pour tous

Lundi 18h30 - 19h30

Vendredi 19h30 - 21h30 *

Samedi 9h - 12h *

**selon les courts disponibles (nombreux IC)*

Tous les entraînements ont lieu à la salle de Vufflens-la-Ville (sauf exceptions mentionnées)

comite@bcvufflens.ch

Route du Marteley 2, 1302 Vufflens la Ville

La *FLOWER POWER* revient à la soirée du TC Vufflens

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2026

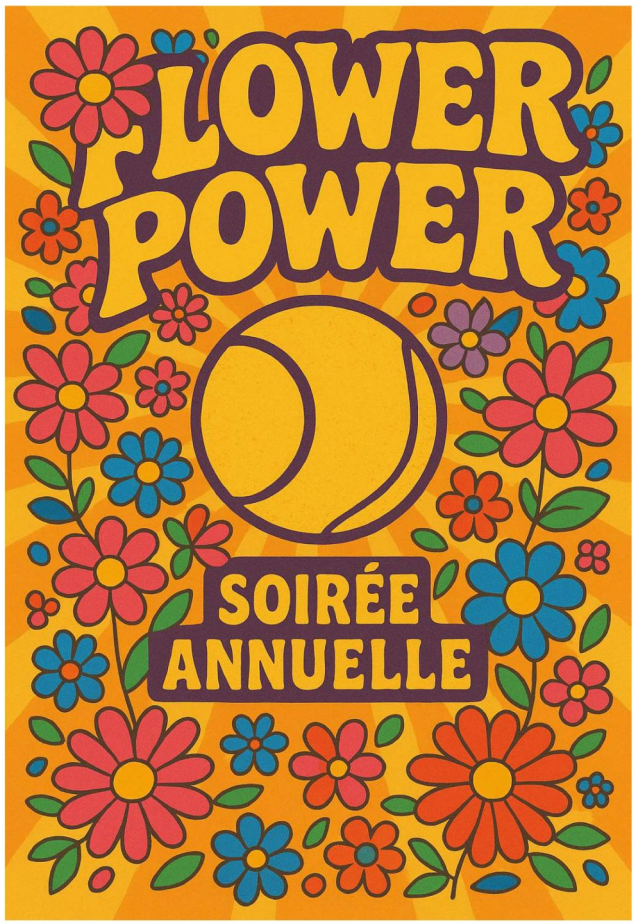
Grande salle de Vufflens

Dès 18h30

Apéro de bienvenue

Buffet de salades
Fondue Glareyarde

Buffet de desserts



Remise des prix du tournoi

Tournoi de mini ping pong

Magnifique tombola

Hippie bar

Si tu le souhaites,

sors ton collier à fleurs, tes lunettes hippies ou encore ton habit le plus foral de ton dressing !

Le comité sera déguisé ☺

Adulte : 50.- / Enfants : 1.-/an (né-é en 2011 et + jeune)

Inscriptions => 24.10.26 info@tcvufflens.com ou 079/943.60.65

SOCIÉTÉS LOCALES

1, 2, 3… Venoge!

L'association **1, 2, 3… Venoge!** vous annonce que les aventures continuent pour la saison 2026-2027!

Elle concocte un programme d'activités culturelles pour vos enfants de la 1P à la 6P. Tout au long de l'année, nous aurons le plaisir d'accueillir vos enfants à des ateliers divers et variés… Découverte du roller, jardinage, bricolage et explorations en tout genre seront au rendez-vous!

Les cours de théâtre ont déjà débuté, il reste encore quelques places! Si votre enfant est motivé à rejoindre le groupe, vous trouverez plus d'informations ci-dessous.

Cours de théâtre chaque lundi de l'année scolaire, vos enfants sont pris en charge sur la pause de midi.

Ne manquez pas l'atelier pizza qui aura lieu au Marteley le **21 novembre 2026**!

Les inscriptions sont disponibles sur notre site internet en scannant le QR code ci-dessous.



Devenez membres et profitez des activités tout au long de l'année! Accédez directement au formulaire d'inscription grâce au QR code ci-dessus.

Au plaisir de vous rencontrer!

L'association **1, 2, 3… Venoge!**

L'association Duke's La Scène, domiciliée dans notre commune, vous invite à ses concerts du dimanche et mensuels à l'Eglise St-Etienne, en entrée libre avec collecte.

Dimanche 25 octobre : « Violon vagabond » un voyage musical au travers de la musique classique, de la musique de films et de la musique tzigane.

Le duo est composé de Franck-Edouard BERNARD au violon et son complice de toujours Flavien COSMA au piano.





Dans le cadre de la soirée des **feux de l'Avent** du **dimanche 29 novembre**, c'est un concert

son & lumière *du duo* ***AVELUNE***

un dialogue entre musique électronique, harpe et trombone.

Date des concerts suivants :

31 janvier – 28 février – 21 mars – 25 avril

Renseignements 078 935 04 50
www.dukeslascene.ch


5 DÉCEMBRE 2026
Marché de Noël
10H À 18H
GRANDE SALLE DE
Vufflens-la-Ville

COURS DE GYM 100% FÉMININ

Tous les jeudis de 20h à 21h



Cotisation annuelle CHF 130.-

Envie de bouger ?

- Conçu pour les femmes dès 18 ans
- Cours adapté à tous les niveaux
- Convivialité, bien-être et énergie positive
- Animé par une coach dynamique et à l'écoute

Renseignements ?
gymfem.vlv@gmail.com
078 403 00 65

Où ?
Salle de gym de Vufflens-la-Ville



Avec le soutien financier de la Confédération, en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)
Avec le soutien de RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE GENÈVE
LOTERIE ROMANDE
canton de vaud
FONDATION LEENAARDS
fsei FONDATION POUR LE SUPPORT DE L'ÉDUCATION ET L'INNOVATION

INFORMATIONS

Nouvelle aide cantonale pour adapter son logement pour les seniors

Depuis le 1er juillet 2026, le Canton de Vaud a mis en place une nouvelle Aide à l'adaptation du logement (ALO) destinée à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Cette aide financière permet de réaliser des aménagements visant à améliorer la sécurité et le confort du logement, tout en prévenant les risques de chute. Elle peut atteindre CHF 3'000.– par personne, ou CHF 6'000.– pour un couple remplissant les conditions d'octroi. Cette prestation n'est soumise à aucune condition de revenu ou de fortune.

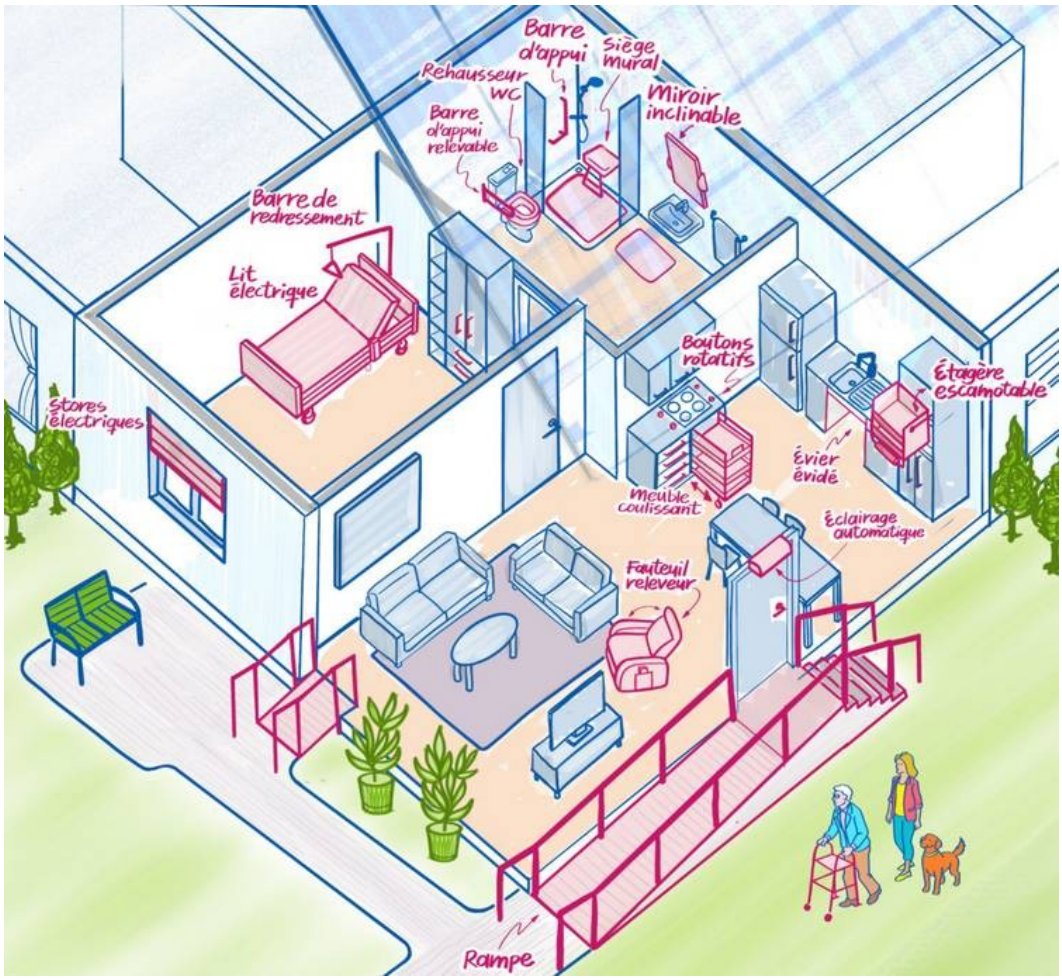
Les adaptations concernées peuvent notamment comprendre :

- l'installation de barres d'appui ou d'un siège de douche ;
- la pose d'un portillon sur une baignoire ;
- la suppression de petits obstacles ou de seuils ;

des aménagements facilitant l'utilisation de la cuisine ou l'accès au logement.

Cette aide s'adresse aux personnes bénéficiant d'une rente AVS (ou d'une rente étrangère équivalente), domiciliées dans le canton de Vaud, qu'elles soient propriétaires ou locataires de leur résidence principale. Une évaluation du logement par un ergothérapeute est nécessaire avant le dépôt de la demande. Pour les locataires, l'accord du propriétaire est également requis.

Pour en savoir plus sur les conditions d'octroi et la marche à suivre, consultez le site du de l'Etat de Vaud : **www.vd.ch/alo**




NOTRE PAROISSE,
une grande famille !
ST-PIERRE
en Fête
Pasta Party
TOUS ENSEMBLE PARTAGEONS LA JOIE !
8 NOVEMBRE 2026
REPAS PASTA PARTY
à CHF 25.- à gogo
ENFANT JUSQU'À 10 ANS GRATUIT
MESSE À 10H00
Célébration en communauté
REPAS DÈS 11H30
À la Grande Salle de Bussigny
Pasta Party aux saveurs italiennes
REPAS CONVIVIAL
Pasta Party aux saveurs italiennes
ANIMATION MUSICALE
Ambiance chaleureuse
pour petits et grands
UN MOMENT FRATERNEL
Partage, échanger,
et célébrer notre communauté
Venez nombreux
en famille et entre amis !
UNE JOURNÉE
POUR CÉLÉBRER,
PARTAGER ET GRANDIR
ENSEMBLE DANS LA FOI !

SAMEDI 28
NOVEMBRE

2 SÉANCES
18h00 et 20h30

Aquaciné

18H00



À PARTIR DE 8 ANS

20H30



À PARTIR DE 12 ANS

CAFÉTÉRIA LA VAGUE

Ouverte de 17h00 à 20h30

L'ASPIC fête ses 5 ans !

Inscription en ligne
https://aspicoss.ch ou QR Code

Tenue de bain obligatoire. Enfant sachant nager. Pensez au cadenas pour le casier !

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE *unique*

à la Piscine des Chavannes à Cossonay

LE SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2026

À l'occasion des 5 ans de l'ASPIC, plongez-vous dans un univers tropical le temps d'une soirée. Autour des bassins, vivez une expérience culinaire hors du temps et savourez un repas aussi gourmand que raffiné.

SOIRÉE ANIMÉE PAR DEUX SPECTACLES

de natation artistique et de mermaiding







120.-
Par personne
Buffet à volonté

DRESS CODE THÈME PLAGE
Tenue de plage, short, robe, paréo et chaussures d'intérieur exclusivement

DÈS 18H30
Accueil pour l'apéritif à la salle polyvalente

Informations et paiement via QR code ci-contre
Inscription obligatoire jusqu'au 1er décembre à info@aspicoss.ch
Piscine des Chavannes - Route d'Aubonne 7 - 1304 Cossonay-Ville

CinémaCasino Cossonay 1896-2026 130 ans

Ciné-Séniors

Saison 2026-2027

Le Ciné-Séniors, c'est quoi ?

C'est avant tout une sélection de films « feel-good » — pour passer un bon moment de détente — proposée à un horaire adapté aux aînés : le mardi après-midi à 14h30.

Ouvert à toutes et à tous !

Ces séances ne sont pas réservées aux seniors : elles sont ouvertes à toutes et à tous, quel que soit votre âge, aux tarifs habituels du cinéma. Venez seul·e, en couple, entre ami·es ou en famille — tout le monde est bienvenu !

Le rythme de la saison

8 séances par saison, d'octobre à mai, le premier mardi du mois à 14h30.

Un abonnement transmissible

Pour les habitué·es, un abonnement transmissible est proposé (1 entrée par film et par abonnement) :

4 entrées à 45.– ou 8 entrées à 80.– (valable 18 mois)

Disponible à la caisse du cinéma ou en ligne :

www.advance-ticket.ch/omniticket/cinemacossonay/abos

Plus d'informations

info@cinemacossonay.ch — 077 217 30 51 (horaires de bureau)

Réservez déjà les dates

Mardi 3 novembre 2026	Juste une illusion
Mardi 1er décembre 2026	Alter Ego
Mardi 5 janvier 2027	Quand j'étais petit-e — séance intergénérationnelle, petits-enfants bienvenus !

D'autres séances suivront jusqu'en mai 2027 — restez à l'affût !

CinémaCasino Cossonay 1896-2026 130 ans

Ciné-Séniors — Saison 2026-2027

Programme novembre 2026 — janvier 2027



Juste une illusion

Mardi 3 novembre 2026 — 14h30

1985, banlieue parisienne. Vincent, bientôt 13 ans, vit dans une famille de classe moyenne entre un grand frère distant et des parents en conflit permanent. Le nouveau film du duo d'Intouchables et Le Sens de la fête, le plus personnel et intime de leur filmographie : une comédie tendre, drôle et nostalgique sur le passage de l'enfance à l'adolescence. / **Réalisation :** Eric Toledano & Olivier Nakache

Avec : Louis Garrel, Camille Cottin, Pierre Lottin, Simon Boublil, Alexis Rosenstiehl, Jeanne Lamartine

Type : Fiction — Comédie dramatique / **Durée :** 1h56 / **Âge légal/suggéré :** 10-12 ans



Alter Ego

Mardi 1er décembre 2026 — 14h30

Alex a un problème : son nouveau voisin est son sosie parfait. Avec des cheveux. Un double en mieux, qui va totalement bouleverser son existence. Laurent Lafitte livre une performance à double rôle remarquée — Prix d'interprétation masculine au Festival de l'Alpe d'Huez 2026 — dans une comédie grinçante sur la comparaison sociale.

Réalisation : Nicolas Charlet & Bruno Lavaine

Avec : Laurent Lafitte, Blanche Gardin, Olga Kurylenko, Marc Fraize, Zabou Breitman

Type : Fiction — Comédie

Durée : 1h44



Quand j'étais petit.e

Mardi 5 janvier 2027 — 14h30 — Séance intergénérationnelle spéciale

À travers des questions d'enfants, ce documentaire nous transporte dans un autre monde… une autre vie, celle de nos aînés ! Avec humour et tendresse, leurs confidences sont autant de trésors que la réalisatrice est allée glaner durant 10 ans, au fil de 70 rencontres. *Séance pensée pour accueillir petits-enfants et grands-parents*

ensemble, pendant les vacances de Noël. / **Réalisation :** Sophie Loridon

Avec : Serge Papagalli, et des habitant·es de 60 à 101 ans de 10 communes iséroises

INFORMATIONS

Nouveau poste de police de proximité

Depuis le 1er juillet 2026, le poste de police de gendarmerie de proximité dont dépend la commune de Vufflens-la-Ville ne se situe plus à Echallens, mais au poste de Gendarmerie de Morges. Ce changement a pour but d'optimiser la couverture territoriale et ainsi garantie de meilleures conditions d'intervention et de proximité de la population.

Police cantonale vaudoise
Gendarmerie

Poste de Gendarmerie de Morges
Place St-Louis 4
1110 Morges
021 557 90 21

Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

Paroisse de Vufflens-la-Ville

Aînés



Jeudi 12 novembre 14h-16h grande salle de Sullens

Conférence La transition écologique et sociale dans l'Eglise réformée

Nos activités sont organisées par la paroisse de Vufflens-la-Ville et ouvertes à toute personne de plus de 65 ans. Elles débutent par un film ou une conférence et se poursuivent par un temps convivial autour d'une boisson et de pâtisseries. Elles sont gratuites et sans inscription. Le soutien de quelques communes et un chapeau à la sortie permettent de couvrir les frais.

Information: Bernard Isely 079 799 06 45

INFORMATIONS



❃ Les Fenêtres de l'Avent reviennent ! ❃

Vufflens-la-Ville s'illumine, un jour à la fois

✻ ❋ ✻ ❋ ✻ ❋ ✻

Chères Villageoises, chers Villageois, Sociétés, Associations, Groupes et Commerçants de notre beau village,

La magie de Noël revient ! Du **1er au 24 décembre**, chaque soir une nouvelle fenêtre s'illuminera pour dévoiler le **numéro du jour**, et faire patienter petits et grands jusqu'au grand soir.

✎ **Aucune pression, aucun jury, aucune compétition —** juste l'envie de partager un peu de magie avec tout le village, à votre façon et selon votre inspiration !

📅 Choisissez une date entre le 1er et le 24 décembre, et décorez un espace visible depuis la rue : une fenêtre, un coin de jardin, un balcon... Laissez parler votre créativité (guirlandes, lutins, rennes et autres surprises de Noël toujours bienvenus !).✦

ENVIE DE PARTICIPER ?

Inscrivez-vous avant le 15 novembre auprès de la gym féminine de Vufflens-la-Ville

Email: gymfem.vlv@gmail.com / Tél: 076 387 13 24 (Mélanie Gocevski)

Un immense merci d'avance à toutes celles et ceux qui se lanceront dans cette belle aventure lumineuse !

❃ Ensemble, illuminons notre village... et un peu nos cœurs aussi. ♥

Lisa, Laura & Mélanie

Le comité de la gym féminine de Vufflens-la-Ville

INFO POLICE-POPULATION

À quoi faut-il faire attention lorsqu'on conduit en automne ?



Comment gérer la luminosité de l'automne ?

En automne, le coucher du soleil vient plus tôt que le reste de l'année et peut éblouir les automobilistes. Cela perturbe leur vision à longue distance ou sur les côtés de la route. Il est alors conseillé de porter des **lunettes de soleil**, d'utiliser le **pare-soleil** de votre véhicule et de **modérer votre vitesse**, en particulier en ville où les obstacles et la densité de la circulation augmentent les risques d'accident.

Comment adapter sa conduite à la pluie ?

Réduisez votre vitesse près des flaques d'eau et faites attention à l'état de la route.

Maintenir une distance de sécurité avec les autres véhicules : les pluies automnales peuvent réduire l'adhérence des pneus à la route et augmenter les distances de freinage et le risque d'aquaplaning.

Réduire votre vitesse : l'état de la route et les flaques d'eau peuvent être difficiles à prévoir, en réduisant votre vitesse, vous pouvez mieux vous y préparer.

Conduire avec prudence : comme la pluie diminue la visibilité de la route, faites preuve de prudence pour pouvoir réagir si nécessaire.

Enclencher ses feux : allumez toujours les feux de croisement de votre véhicule en cas de pluie, même légère.

INFORMATIONS

Comment conduire en toute sécurité dans le brouillard automnal ?

Allumez vos phares en présence de brouillard, de brume ou de pluie pour améliorer votre visibilité. L'utilisation des feux de circulation en mode automatique n'est pas toujours suffisante en cas de mauvaise visibilité. Si le brouillard est particulièrement dense, n'hésitez pas à utiliser les feux de brouillard avant et/ou arrière de votre véhicule pour améliorer votre sécurité et celle des autres usagères et usagers de la route. Rappelez-vous d'éteindre ces feux lorsque vous apercevez d'autres véhicules pour ne pas les éblouir.

Pourquoi les feuilles mortes peuvent être dangereuses ?

Sur les routes secondaires, moins fréquentées et bordées d'arbres, les **feuilles mortes ont tendance à s'accumuler**. Ces feuilles peuvent **réduire l'adhérence des pneus**, notamment dans les virages.

Conduisez avec vigilance, surtout après la **pluie**. Aussi, sachez que même si la route semble sèche, les feuilles peuvent rester humides et réduire l'adhérence.

Faites donc preuve de prudence et adaptez votre vitesse aux conditions de la route.

Comment éviter les accidents avec des animaux sauvages en automne ?

En automne, les collisions avec des animaux sauvages sont plus fréquentes, notamment au coucher du soleil.

- Réduisez votre vitesse dans les zones où la présence d'animaux sauvages est signalée.
- Si vous rencontrez des animaux sur la route, freinez, **utilisez les feux de croisement et klaxonnez si nécessaire** mais évitez les manœuvres brusques.
- **En cas de collision, sécurisez la zone, prévenez immédiatement la police et attendez que la police ou des gardes-chasse arrivent**. Attention, vous avez l'obligation de signaler un accident avec du gibier. Ne pas le faire constitue une infraction.
- Si l'animal est blessé, ne l'approchez pas pour éviter de l'effrayer davantage.

---

canton de vaud Police cantonale vaudoise

LE POSTE MOBILE
LA GENDARMERIE A VOTRE PORTE

Le poste mobile de la Gendarmerie sera présent sur le territoire communal le

Vendredi 13 novembre 2026, l'après-midi.

Profitez de cette occasion afin de vous renseigner et d'approcher les gendarmes si vous en avez besoin !

URGENCE 117

POSTE MOBILE 1 079 220 24 72

POSTE MOBILE 2 079 808 50 18

poste-mobile.gdm@vd.ch

PROXIMITE GENDARMERIE

À VOS AGENDAS!

2026

7 novembre 2026 :
Tennis club - soirée annuelle

14 novembre 2026 :
OAL - soirée annuelle

29 novembre 2026 :
Concert Avelune à l'église de Vufflens-la-Ville (harpe et musique électronique, trombone) de 16h45 à 17h45

5 décembre 2026 :
Marché de Noël

DÉLAI POUR LA REMISE DES DOCUMENTS POUR LA PROCHAINE PARUTION FIXÉ AU 5 NOVEMBRE 2026 !

L'automne est une demeure d'or et de pluie



COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE
Rue de la Poste 10
1302 Vufflens-la-Ville

Administration communale
commune@vufflens-la-ville.ch

Bourse communale
bourse@vufflens-la-ville.ch

Contrôle de l'habitant
habitants@vufflens-la-ville.ch

Horaires d'ouverture

Mardi :
14h00 à 18h00

Mercredi :
Greffe : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Contrôle des habitants : 13h30 à 17h00

Vendredi :
14h00 à 16h00

Téléphone
021 701 32 55